

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARELAB DU MERCREDI 13 MARS 2019

En avant-propos sont abordées les demandes d'adhésion de deux collègues, l'une qui vient d'obtenir la certification et l'autre qui appartenait à AUSPEX, avant sa récente fermeture.

Présents : Cécile DAUDE, Sylvie DAVID-GUIGNARD, Anne FRANCO, Brigitte PLANTY, Gilles ROUSSEL et Sylvie PEDROARENA.

Excusés : Valérie BONDENET, Paulette GARRET, Lucile GENIE et Elena ZIMMERMAN.

La séance commence à 14 h 15.

1) Approbation du compte rendu du mercredi 6 février 2019

- Après de rares modifications apportées par les membres du CA, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Point sur la réforme du lycée

- La question de la mutualisation des horaires entre option et spécialité est soulevée : les chefs d'établissement proposent le plus souvent 3 heures communes à la spécialité et à l'option + 1 heure pour la spécialité.
Malheureusement, certains collègues ne font pas remonter les informations. Il n'est donc pas possible d'intervenir.
- Souvent les élèves ne sont pas assez informés pour effectuer leurs choix de spécialité.
- À Gray la spécialité devrait ouvrir car il y a des volontaires.
- La nécessité de se battre pour faire respecter les textes se manifeste encore une fois. Sylvie Pedroarena rappelle que les horaires de la spécialité sont fléchés et qu'il convient de faire respecter cette disposition. Cela a été confirmé à la CNARELA au cours d'une audience au ministère.
- Durant le stage de bassin qui s'est tenu à Lure, certaines informations ont été données, notamment par l'IPR A. Guillot : l'objectif de ce stage était de favoriser la continuité entre collège et lycée tout en posant la question du renouvellement de l'option en lycée. Selon l'IPR, les spécialités qui ont été ouvertes ne le resteront pas à l'avenir, si les effectifs sont insuffisants et la DGH peut évoluer dans les deux sens. Il a également présenté la mutualisation option/spécialité comme une formule acceptable.
- On constate, au cours de la réunion, que sur le site du rectorat, les spécialités sont présentées « en réseau ».
- À Belfort le lycée privé « récupère » tout.
- À Montbéliard, au lycée Germaine Tillion, le chef d'établissement souhaite supprimer l'option et mettre à profit les heures dégagées pour d'autres options. A. Guillot va intervenir.

La discussion s'étend aux informations concernant les collègues.

- À Besançon, au collège Voltaire, des négociations sont en cours au sujet des horaires.

L'ARELAB interviendra et fera remonter à la CNARELA chaque fois que cela sera possible.

Thomas Guard, en tant que directeur du département, a assisté à une réunion organisée par l'université au cours de laquelle un représentant du rectorat a présenté les spécialités. Sylvie David nous communiquera le diaporama projeté à cette occasion.

Sylvie Pedroarena enverra les nouveaux programmes de lycée en latin et en grec (2^{de}, 1^{re}, option et spécialité) afin que Brigitte Planty puisse les diffuser.

3) Sortie culturelle de l'ARELAB : organisation et inscription

Brigitte Planty communique les informations qu'elle a recueillies :

- Le projet de visite à Saint-Romain-en-Gal est abandonné car il ne serait pas possible de visiter l'atelier de restauration des mosaïques.

- Brigitte Planty a donc réservé, pour 14 heures, une visite commentée de l'exposition « César et le Rhône. Chefs-d'œuvre antiques d'Arles » au musée d'art et d'histoire de Genève. Elle se poursuivra par une visite libre des collections permanentes.
- À la même date, se tient une exposition temporaire « Claude Lorrain et la perception du paysage » au cabinet d'arts graphiques de Genève, ce qui offre une autre possibilité de visite libre que l'on prévoit à 11 heures.
- Brigitte Planty présente l'affiche et le bulletin d'inscription qu'elle a préparés. Ces deux documents sont appréciés et approuvés.
- Les conditions de la sortie seront les suivantes : entrées payées par chacun, la visite commentée coûtera 200 € (pour un groupe de 20-25 personnes), le devis du transporteur s'élève à 885 €.
- On décide de demander les mêmes participations que les années précédentes, à savoir 25 € pour un adulte adhérent, à jour de sa cotisation, 30 € pour un adulte non-adhérent, 15 € pour un étudiant et 10 € pour un enfant.
- Brigitte Planty va diffuser les informations qui seront relayées par Sylvie David, notamment à l'Université ouverte et auprès des étudiants.

1) Informations et questions diverses

- Elena Zimmermann a communiqué deux informations à Brigitte Planty :
 - La Compagnie des Amis de Platon proposera le *Phèdre*, le 20 mars à 10 heures à destinations des élèves de lycée et des étudiants de Besançon au petit Kursaal ;
 - Karine Lorrain a élaboré avec ses élèves un dépliant proposant un circuit autour des monuments antiques de Besançon. Sylvie David le publiera sur le site de l'ARELAB.
- Brigitte Planty nous informe qu'elle a récolté 10 adhésions au cours du stage bassin et que d'autres sont à venir.
- Un groupe de travail sur la traduction va se mettre en place au niveau académique : à suivre...
- Le groupe de travail sur l'ECLA/bilinguisme a fonctionné. Brigitte Planty va proposer à A. Guillot de poursuivre le travail l'an prochain dans le cadre du plan de formation.
- On évoque ensuite rapidement des questions administratives liées au changement de trésorière (déclaration en préfecture, gestion de la base...).

La séance est levée à 16 h 10.

Secrétaire de séance : Sylvie Pedroarena